



Avocat (e) - Section pénale - POSTE PERMANENT

Service : Affaires juridiques

Division ou Section : Section - Pénale

Numéro de concours : PRO-2021-034

Statut d'emploi : Permanent, temps plein

Nombre de postes : 1

Date de clôture (jj/mm/aaaa) : 19/10/2021

Lieu de travail : Maison du Citoyen - 25 Rue Laurier

Type de concours: Interne/Externe

N° de référence : J0921-1225

Recherchez-vous un travail stimulant et pour relever des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence en raison de la diversité des emplois et des nombreuses possibilités de carrière offertes. Le dynamisme et le bien-être des 3 000 employés sont au cœur de ses préoccupations.

La Ville de Gatineau a adopté des valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions de son personnel : respect, approche client, leadership visionnaire, engagement, bien-être, éthique et justice. Quatrième municipalité en importance au Québec avec une population de plus de 282 500 personnes, la Ville de Gatineau est un employeur de choix.

Résumé des fonctions

Relevant du Chef de section - Pénale, le titulaire agit comme procureur devant la cour municipale dans toute matière pénale ainsi que lors des pourvois concernant des dossiers émanant de la cour municipale de la Ville de Gatineau; examine les procédures ou documents se rapportant aux infractions commises en vertu du Code de sécurité routière, des règlements municipaux, du Code de procédure pénale du Québec ou d'une autre loi lorsque celle-ci stipule que les poursuites peuvent être intentées par la municipalité; autorise, s'il y a lieu, les poursuites pénales contre les défendeurs; procède à l'assignation et/ou dé-assignation des témoins; agit et plaide devant la cour municipale ou des cours d'appel dans toute poursuite pénale intentée par la municipalité; accomplit au nom de la Ville tous les actes de procédure pénale prévus par la loi, conseille les agents de la paix et les personnes chargées de l'application de la loi et des différents règlements dans la Ville sur toute matière relevant de la juridiction de la cour municipale.

Exigences et compétences recherchées

- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en droit et être membre en règle du Barreau du Québec.
- Posséder un minimum de trois années d'expérience pertinente.
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourrait être considérée.
- Posséder les connaissances requises en droit pénal et les maintenir à jour.
- Posséder des connaissances en droit criminel et les maintenir à jour.
- Avoir de l'expérience de plaidoirie devant les tribunaux tels que la cour municipale, la cour du Québec et la Cour supérieure.
- Posséder une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels couramment utilisés dans le domaine juridique.
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Maîtriser la langue anglaise à l'oral et à l'écrit serait un atout important.

Compétences recherchées :

- Résolution de problèmes
- Interaction avec les autres
- Adéquation avec les valeurs de l'organisation
- Maîtriser la gestion de projets
- Autonomie
- Savoir s'adapter
- Habiletés professionnelles et techniques
- Persuasion
- Capacité de synthèse
- Être organisé

Horaire de travail

L'horaire peut varier en fonction de la charge de travail.

Salaire

Selon la classe 4 de l'échelle salariale des employés professionnels, soit de 80 990 \$ à 106 566 \$.

Comment soumettre votre candidature

Pour postuler, vous devez créer votre profil dans la section "Mon profil" de notre site Web à www.gatineau.ca/emploi avant 23 h 59 le 19

octobre 2021 et appuyer sur le bouton "Postulez maintenant" au bas de l'écran. Si vous éprouvez de la difficulté lors de sa création ou au moment de postuler, nous vous invitons à sélectionner l'onglet "Aide" à la gauche de votre écran.

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises dans le site Web de la Ville de Gatineau et inclure un exemplaire en français à jour de votre curriculum vitae. Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur, par courrier ou incomplète sera refusée.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae en français qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Une copie officielle du dernier relevé de notes ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens ou de l'entrevue. Pour les études complétées à l'extérieur du Québec, vous devez joindre une évaluation comparative des études effectuées hors Québec émise par le ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration du Québec.

La Ville de Gatineau applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à aviser le Service des ressources humaines.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Copyright © Ville de Gatineau.

Propulsé par  njoyn